

JUILLET 2022



Vivre au Guilvinec



www.leguilvinec.com

p. 3
Budget

p. 4 à 7
Travaux et
cadre de vie

p. 8 à 12
Les animations
de l'été

Le Guilvinec
vue sur océan

SOMMAIRE

DOSSIERS

Budget.....p. 3
 Travaux et cadre de vie.....p. 4 à 7
 Animations.....p. 8 à 12

INFORMATIONS

Infos diverses.....p. 13
 Enfance-jeunesse.....p. 14
 Actions de la CCPBS.....p. 15
 Commerces.....p. 16
 Ukraine..... p. 17
 Infos pratiquesp. 17

HISTOIRE

L'église paroissiale Sainte-Anne..... p.18 & 19



Magazine édité par la mairie du Guilvinec
 33 rue de la Marine,
 29730 Guilvinec
 Tel : 02.98.58.10.21
 mairie@leguilvinec.com

Directeur de la publication :
 Jean-Luc Tanneau

Rédaction :
 Comité de rédaction :
 Michèle Ranzoni, Danièle Gléhen, Evelyne Cipriano,
 Sylvie Barbet, Audrey Struillou,
 Lénaïg Lopéré, Laure Volant
 Gaëlle Le Gall et Claudia Durand

Crédits photos : Mairie, Festival photo L'Homme et la Mer
 (4ème de couverture)

Conception et réalisation :
 Claudia Durand, Gaëlle Le Gall

Imprimé en 3000 exemplaires
 par Kifeekoi - Guilvinec

Si vous n'avez pas reçu le magazine, vous pouvez
 contacter la mairie. Des exemplaires sont à votre
 disposition.

EDITO



Cher(e)s ami(e)s,

L'hiver dernier ayant été le reflet du précédent en termes de restrictions dues à la situation sanitaire, il n'a pas encore été possible de nous rencontrer pour la cérémonie des vœux comme à l'accoutumée.

Si je vous ai exprimé mes vœux et fait part des réalisations de l'année passée et des principaux projets de la commune par voie de presse, j'avais cependant à cœur de pouvoir vous en parler plus avant.

Vous découvrirez l'avancée de tous les travaux en cours dans les pages suivantes.

Nous vous y dévoilons aussi toutes les animations qui vous seront proposées au fil de l'été, maintenant que les contraintes sanitaires se sont allégées.

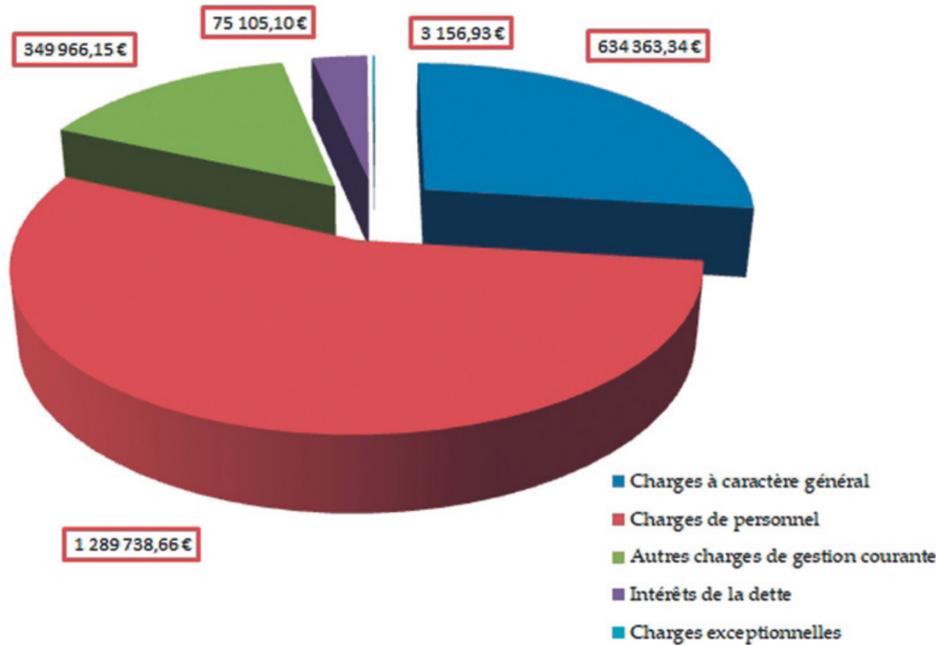
J'espère que vous pourrez en profiter pleinement.

Je vous souhaite à tous de passer un très bel été !

*Le Maire,
 Jean-Luc Tanneau*



Compte administratif 2021 - Dépenses



Total des dépenses réelles : 2 352 330,18 €

L'exercice budgétaire 2021 a été pour la deuxième année consécutive impacté par le Covid, ce qui a engendré plus de dépenses : masques, produits de désinfection.

D'autre part, le personnel touché par le virus a dû être remplacé, avec des coûts supplémentaires.

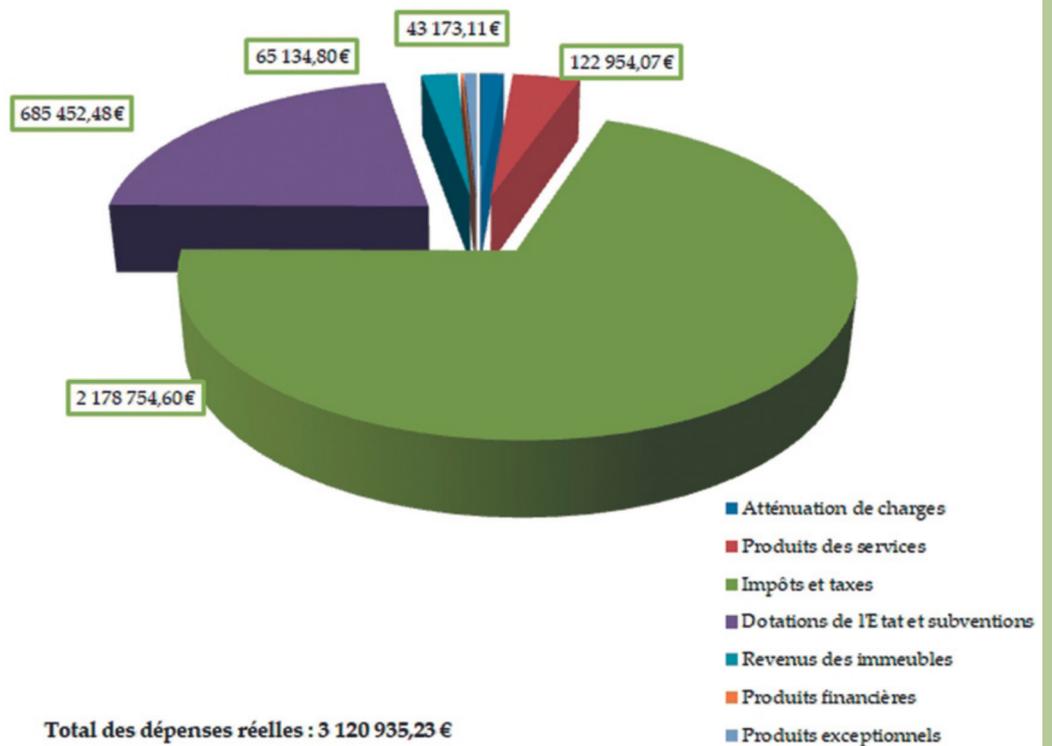
Cet exercice budgétaire a aussi été impacté au dernier trimestre par la hausse des coûts des énergies.

Du fait du Covid encore, nous avons également enregistré moins de recettes (locations).

Malgré cela, le résultat est de 768 600 €, correspondant à la différence entre les dépenses réelles de 2 352 330 € et les recettes de 3 120 935 €.

Le montant de ce résultat permettra de financer les projets communaux de 2022, et aussi de rembourser le capital de la dette.

Compte administratif 2021 - Recettes



Total des dépenses réelles : 3 120 935,23 €

L'endettement continu a diminué de 162 000 € en capital. Pour 2022, la vigilance s'impose au vu du contexte géopolitique international.

L'inflation impactera fortement les dépenses communales, mais il n'est pas opportun d'augmenter les impôts. Donc, toutes les pistes d'économies seront travaillées pour maintenir au même niveau les taux d'imposition communaux (foncier bâti et non bâti).

Daniel Le Balch

Débutés en 2021

Dans les priorités de 2021, des éléments marquants de notre patrimoine...

L'église Sainte-Anne a fait l'objet de travaux de restauration, extérieurs et intérieurs, en raison des infiltrations d'eau qui en dégradait la maçonnerie et les vitraux, travaux qui se sont poursuivis cette année. Le clocher de la chapelle Saint-Trémeur présentait lui aussi des problèmes d'étanchéité qui ont pu être résolus. A la médiathèque l'Abri du Marin, une des cheminées, fragilisée par une tempête, a été consolidée.

D'autre part, nous avons poursuivi les travaux d'isolation des bâtiments publics (école,...).

Au niveau de la voirie, le plus gros chantier (qui s'est terminé au cours de ce premier semestre 2022) aura été la réfection de l'artère principale : rues de la Marine, Roger Guillamet, et place de la Poste. Les pavés, dont plusieurs se descellaient et devenaient accidentogènes pour les piétons et les cyclistes, ont été retirés et ont été remplacés par un revêtement homogène et plus sûr.

A la plage de la Grève Blanche, une nouvelle balançoire et un bateau pirate ont été installés à l'aire de jeux.

Nos dunes ont fait l'objet d'une protection supplémentaire au moyen de l'installation de piquets et d'une pose de bi-fil afin de dissuader les promeneurs de quitter le platelage pour arpenter l'espace dunaire.

Enfin, à Moulin Mer, quelques équipements en bois montraient des signes de dégradation inquiétants : quatre passerelles métalliques avec plancher en plastique recyclé (identique à celui utilisé pour la réfection du platelage de la Grève Blanche) sont venues les remplacer. Plus larges, elles permettront l'accès des secours en cas de nécessité. Les cheminements ont été à nouveau stabilisés.

Au total, un million d'euros a été investi dans les travaux, sans emprunt.

Réalisés et prévus en 2022

Comme je vous le disais précédemment, les travaux de réfection de la place de la Poste, des rues de la Marine et Roger Guillamet se sont terminés au cours du printemps. Nous poursuivrons bien entendu le programme de réfection de la voirie sur le reste de la commune, ainsi que celui de la rénovation de l'éclairage public. Une étude est menée par le Syndicat Départemental d'Energie du Finistère sur la consommation énergétique des bâtiments communaux.

Egalement dans le planning, la restauration de l'enceinte du manoir de Kergoz. Etayée depuis quelque temps déjà, une partie de l'enceinte présentait des risques d'effondrement. Le ruissellement en partie haute du mur d'enceinte a fragilisé la structure entière, ce qui lui confère cet aspect ventru. Conformément aux préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France, des études ont été menées pour restaurer au mieux cet ouvrage inscrit à l'inventaire des Monuments historiques. Les travaux devraient démarrer en septembre.

Nous poursuivrons également la rénovation du Vallon de Moulin Mer en y installant de nouvelles placettes et des aires de pique-nique.

Enfin, de nouvelles toilettes publiques ont été installées place de l'église et à la plage, côté rue des Fusillés.

Jean-Luc Tanneau

Rue de la Marine



Après une interruption des travaux durant la période hivernale, la rue de la Marine a trouvé son aspect final avec la réalisation d'un faux pavage durant le mois de mai.

Nous remercions les commerçants et la population pour leur compréhension durant ces travaux nécessaires mais toujours contraignants.

Le résultat visuel est à la hauteur de nos espérances et aujourd'hui vous pouvez marcher sur cet espace piétonnier sans risquer de vous tordre la cheville.



Aux services techniques...



Trois nouveaux véhicules ont intégré la flotte, en remplacement d'anciens dont l'entretien était devenu coûteux.

L'ensemble a représenté une dépense de 55 000 €, avec reprise.

L'équipe des services techniques arbore de nouvelles tenues, plus visibles.

Rue des Chardons bleus



Le Chemin des Chardons bleus a bénéficié d'une réfection de voirie, facilitant ainsi la circulation dans cet espace.

Eglise Sainte-Anne

Les travaux de l'église avancent et nous pourrons bientôt revoir la façade sud sans les échafaudages. Ensuite, les murs de la première travée seront repris selon la même technique (mortier/chaux). L'entreprise Lefèvre devrait terminer les travaux avant le pardon de Sainte-Anne.

La découverte de solins de toiture non étanches a nécessité l'intervention non prévue de l'entreprise de couverture Loïc Souron de Treffiogat. L'oculus et les abat-sons, en mauvais état, ont été également rénovés.

En complément de ces travaux, l'entreprise Dilosquer du Guilvinec va supprimer les anciennes installations de chauffage devenues inutiles. Cela embellira un peu plus l'édifice.

Malgré ces aléas, nous devrions respecter la somme de 120 000 euros TTC budgétée pour cette opération. Ce montant est entièrement assumé par la commune car notre municipalité est attachée à la préservation du patrimoine local, et si nous souhaitons le léguer à nos enfants, nous estimons qu'il faut l'entretenir.

Cimetières

Depuis la mise en application de la loi Labbé interdisant aux collectivités l'usage des pesticides chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts et de la voirie, en 2017, les services techniques rencontrent des difficultés pour l'entretien des cimetières. En 2019, pour ne rien faciliter, cette interdiction a été étendue aux particuliers.

Autant le cimetière de Kerfriant garde un aspect plaisant malgré cette nouvelle disposition, autant le cimetière de la Gare paraît parfois négligé par nos services alors que ces derniers y apportent plus de soins.

Cette impression est due à la configuration des cimetières : le nouveau cimetière est adapté au passage d'engins mécaniques, son sol est régulier et la disposition des tombes facilitent le désherbage manuel. L'ancien cimetière n'a pas tous ces avantages.

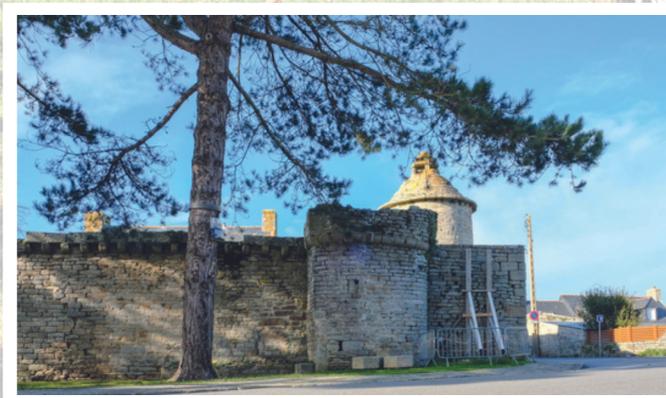
De plus, ce dernier subit indirectement l'influence de nos modes de vie : un bon nombre de tombes sont plus anciennes et les descendants habitent à l'extérieur et, hormis à la Toussaint, ne se rendent plus régulièrement au cimetière pour entretenir les sépultures. Il faut également prendre en compte que nos anciens apportaient un soin particulier à l'aspect des tombes en nettoyant l'entourage de ces dernières.

Aussi, c'est pour retrouver l'esprit de nos anciens et leur approche plus respectueuse des défunts que la municipalité organisera une matinée nettoyage au cimetière de la Gare durant la première quinzaine d'octobre. Nous inviterons par voie de presse les Guilvinistes pour une grande opération nettoyage qui sera clôturée par un moment convivial. Nous espérons que cette opération recevra le meilleur accueil possible auprès de nos concitoyens et comptons sur votre présence.

Manoir de Kergoz

Les travaux de réfection du mur d'enceinte débuteront en septembre et dureront six mois environ.

Durant cette période, des échafaudages encombreront la cour, aussi, pour éviter tous risques liés à la co-activité, la location des salles aux particuliers sera fermée. Cependant les associations pourront continuer leurs activités. Nous vous remercions pour votre compréhension et nous attendons tous avec impatience la revalorisation de ce patrimoine historique guilviniste.



Christian Bodéré

Les chiffres de l'urbanisme de 2021 sont assez conséquents, au vu de la période sombre que l'épidémie de Covid a engendré. Nous avons enregistré 109 mutations (ventes), 46 permis de construire, et 119 demandes de travaux.

L'enquête publique menée sur la commune est terminée. Le rapport est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Après le lotissement de Kermeur près du manoir de Kergoz, un nouveau lotissement verra bientôt le jour à Lanvar-Kerfriant, au nord-ouest de la commune.

Pour cette 1ère tranche, l'OPAC de Quimper-Cornouaille commercialisera 28 lots libres de taille moyenne et 8 macrolots OPAC (service commercial : 02 98 55 70 00).

En centre-ville, le site de l'ancienne friche Furic fait l'objet d'un projet porté par un investisseur privé, pour lequel la commune a joué un rôle de facilitateur, en particulier pour l'obtention de subventions liées à l'appel à projet dans le cadre du Plan de relance de l'Etat.

Enfin, en 2022, une étude sera menée sur l'amélioration de la circulation et l'optimisation du stationnement sur la commune. Des déplacements doux seront prévus pour relier les quartiers.

Modification de nom de rue

Dans le quartier du Transvaal, deux rues parallèles portaient la même appellation : impasse du Transvaal, ce qui générait des problèmes au niveau de la distribution du courrier et des colis, mais aussi et surtout pour l'intervention des secours en cas d'urgence.

Lors du conseil municipal du 24 juin dernier, après concertation avec les habitants, les élus ont adopté l'appellation "impasse des Sturnes" pour la seconde voie.

René-Claude Daniel





Pas moins de 13 artistes exposés cette année dans le cadre du Festival photo L'Homme et la Mer, pour le plus grand plaisir des promeneurs !

Mais la mise en œuvre de ces expositions à ciel ouvert demande une grande énergie, tant aux bénévoles du Festival qu'aux services techniques de la commune, qui gèrent toute la logistique d'installation sur les différents sites.



Venez donc découvrir Anthony CAER, Prune COURTEILLE, Fabien DUPOUX, Valentin FIGUIER, Ronan GUILLOU, Benjamin HOFFMAN, Wasif MUNEM, Julien PEBREL, Patrice PELLERIN et Jean-Yves GUILLAUME, Guirec SOUDEE, Frédéric STUCIN et Céline VILLEGAS. Nadine BELIN vous propose par ailleurs le "legs" d'Emile et Maurice, anciens terre-neuvas.

L'ULAMIR vous invite également à admirer le travail de 8 artistes en parcours de réinsertion.

Les élèves du Collège Laënnec et du Lycée Saint-Gabriel de Pont-L'Abbé, ainsi que ceux du Lycée maritime du Guilvinec, ont adhéré au défi lancé par le Festival photo, et ont accroché leurs œuvres près du boulodrome.

Et pour admirer les photos anciennes, rendez-vous près de l'église Sainte-Anne au Guilvinec, et près du phare côté Léchiagat.

En parallèle de l'exposition, le Festival photo vous propose comme à son habitude diverses animations. Rendez-vous donc :

- le mardi 19 juillet à l'Abri du marin pour un marathon photo (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h)
- le vendredi 12 août sur l'esplanade du CLC rue Méjou Bihan pour une vente de photos (de 10 h à 18 h)
- le mardi 16 août à l'Abri du marin pour un deuxième marathon photo (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h)
- et enfin le mercredi 21 septembre au CLC rue Méjou Bihan pour une conférence de Xavier Fabre : "Un océan pour vous dire..." (à partir de 14 h 30).

Pour plus de renseignements, et les inscriptions pour les marathons photo, rendez-vous ici :

<http://www.festivalphotoduguilvinec.bzh>

Et oui, les Estivales c'est reparti !!!

Et elles fêtent leurs 30 ans ...

Lors de ces animations gratuites, la petite restauration et la buvette seront assurées comme de coutume par les associations locales (SNSM, APEL de l'école Ste Anne, collège Paul Langevin, jumelage Le Guilvinec-Schull, Spered Ar Mor, FCTGV).

Estivales

Avec :

Le vendredi 15 juillet

à 19 h, le **Bagad Cap Caval** (statique ou déambulation)

et à 21 h, les **Sonerien Du** en concert, pour fêter leurs 50 ans !

Esplanade du CLC



Le vendredi 22 juillet

à 19 h, du kan ha diskana avec le groupe **Loened Fall**

et à 21 h, le groupe **O'Tridal** réinvente la musique bretonne !

Parking de la Petite Sole



Le vendredi 5 août

à 19 h, **Le Bour et Bodros**

et à 21 h, **Toutà**, de la world music aux racines bretonnes

Parking de la Petite Sole



... et pour clore la saison estivale en beauté, place aux musiques du monde revisitées à la sauce bretonne avec :

Le vendredi 12 août

à 19 h, duo de sonneurs **Eric Ollu**
et à 21 h, place au **Hamon Martin Quintet** pour une soirée festive !

Parking de la Petite Sole



Thomas Biet et Christian Kerriou

Les animations de l'été

**Du 1er Juin
au 30 Septembre**
12ème édition du
Festival Photo
Dans les rues du Guilvinec

Le mercredi 3 Août
Concert
"Des chansons plein la tête"
20h45 - 12 €
CLC

le Samedi 27 Août
Forum des Associations
9h - 13h
CLC



Dimanche 3 Juillet
Festy Beach
Initiation natation enfants
(à partir de 7 ans)
10h30-12h
Plage de la Grève Blanche

Samedi 16 Juillet
Descente aux flambeaux 22h45
Feu d'artifice 23h15
Bal à partir de 19h
côté Léchiagat

Dimanche 24 Juillet
Festy Beach
Pilates
11h - 12h
Plage de la Grève Blanche

Dimanche 10 Juillet
Festy Beach
Danse en ligne
11h - 12h
Plage de la Grève Blanche

Dimanche 17 Juillet
Festy Beach - Zumba
11h - 12h
Plage de la Grève Blanche

Mardi 26 Juillet
Place au Mômes
Choupachoupa : La dernière...
17h30
Esplanade du CLC

Lundi 11 Juillet
Cirque français
Soirée
Terre-plein de l'arrière-port

Dimanche 17 Juillet
Concert Saga Trio
Vielle et basson
18h30
Chapelle Saint-Trémeur

Mardi 26 Juillet
Cirque Klissing
Spectacle de Guignol
Soirée
Esplanade du CLC

Mardi 12 Juillet
Place au Mômes
Astrolobi : Microbini
17h30
Esplanade du CLC

Mardi 19 Juillet
Festival L'Homme et la Mer
Marathon Photo
9h - 12h / 14h - 17h
Médiathèque L'Abri du Marin

Mercredi 27 Juillet
Concert Cordes croisées
Violon et piano
18h30
Chapelle Saint-Trémeur

Mardi 12 Juillet
Concert Kristina Kuusisto
Bandonéon, violon et voix
18h30
Chapelle Saint-Trémeur

Mardi 19 Juillet
Place au Mômes
Les Passes tressées : Sucré salé
17h30
Esplanade du CLC

Du 29 au 31 Juillet
Fête Foraine
Vendredi, samedi et
dimanche
Parking de la Petite Sole

Vendredi 15 Juillet
Estivales
Bagad Cap-Caval
Sonerien Du
19h - 23h
Esplanade du CLC

Mercredi 20 Juillet
Braderie du Secours
populaire
10h - 16h
Rue Emile Zola

Dimanche 31 Juillet
Festy Beach
Initiation Parkour
11h - 12h
Plage de la Grève Blanche

**Samedi 16 et
Dimanche 17 Juillet**
Spectacle de clowns
Soirée
Terre-plein de l'arrière-port

Vendredi 22 Juillet
Estivales
Loened Fall
O'Tridal
19h - 23h
Parking de la Petite Sole





Animations

Mardi 2 Août

Place aux Mômes
Les Zinzins : Disco Z
17h30
Esplanade du CLC

Mercredi 3 Août

Concert Duo Arrin
Flûte et guitare
18h30
Chapelle Saint-Trémeur

Vendredi 5 Août

Les Estivales
Le Bour et Bodros
Toutà
19h
Parking de la Petite Sole

**Samedi 6 et
Dimanche 7 Août**

Cirque Europa
Spectacle de clowns
Soirée
Terre-plein de l'arrière-port

Dimanche 7 août

Festy Beach
Danse en ligne
11h - 12h
Plage de la Grève Blanche

Lundi 8 Août

Concert Mathieu Salama
Contre-ténor
18h30
Chapelle Saint-Trémeur

Mardi 9 août

Place aux Mômes
En corps en l'air : Sous le
chantier la plage
17h30
Esplanade du CLC

Mercredi 10 Août

Braderie du Secours
populaire
10h - 16h
Rue Emile Zola

Jeudi 11 Août

Cirque Klissing
Spectacle de Guignol
Soirée
Esplanade du CLC

Vendredi 12 Août

Braderie des
commerçants
à partir de 10h
Rue de la Marine

Vendredi 12 Août

Vente des anciennes photos du
Festival L'Homme et la Mer
10h - 12h30 / 14h - 18h
Esplanade du CLC

Vendredi 12 Août

Les Estivales
Eric Ollu
Hamon Martin Quintet
19h
Parking de la Petite Sole

Dimanche 14 Août

Festy Beach
Boxe et aérobex
11h - 12h
Plage de la Grève Blanche

Lundi 15 Août

Troc et puces des
pompiers
9h - 18h
Stade de foot

Mardi 16 Août

Festival L'Homme et la Mer
Marathon Photo
9h - 12h / 14h - 17h
Médiathèque L'Abri du Marin

Mardi 16 Août

Place aux Mômes
Deux à la tâche : Crack Up 2.0
17h30
Esplanade du CLC

Mercredi 17 Août

Concert Nolwenn Arzel
Harpe celtique
19h
Chapelle Saint-Trémeur

**Dimanche 21
et Lundi 22 Août**

Spectacle de clowns
Soirée
Terre-plein de l'arrière-port

Mardi 23 Août

Place aux Mômes
Les Balbutiés : Petits plats ...
17h30
Scène extérieure du CLC

Mardi 23 Août

Concert Trobairitz
Œuvres vocales du Moyen-Âge
18h30
Chapelle Saint-Trémeur

Lundi 29 Août

Concert Cheick Tidiane Dia
Kora (harpe africaine)
18h30
Chapelle Saint-Trémeur



Astrolobi : *Microbini*



Mardi 12 juillet à 17 h 30

Deux scientifiques vous proposent une expérience unique : observer et comprendre la vie des microbes.

Les Passes tressées : *Sucré salé*



Mardi 19 juillet à 17 h 30

Elle a la grâce de la gazelle dans un corps de déménageur. Il a la puissance de Mr Propre et la délicatesse d'une poutre.

Choupachoupa : *La dernière...*



Mardi 26 juillet à 17 h 30

Monique n'a pas tout vécu, mais elle a déjà vu passer des vertes et des pas mûres. Elle aimerait bien que le ciel lui tombe sur la tête...

Les Zinzins : *Disco Z*



Mardi 2 août à 17 h 30

Prenez une bonne respiration, celle du rêve de toute une vie. Concentrez-vous. Vous êtes prêts ? Alors faites un pas de côté !!!

C'est tous les mardis au CFC!



En corps en l'air : *Sous le ...*



Mardi 9 août à 17 h 30

Travail, salaire, patron ! 50 ans après mai 68, toujours cette même rengaine qui réveille au petit matin... Et si j'avais le choix, je ferais quoi ?

Deux à la tâche : *Crack Up 2.0*



Mardi 16 août à 17 h 30

La relation difficile sur scène d'un présumé magicien et de son assistante inexpérimentée conduit à des situations plus qu'absurdes...

Les Balbutiés : *Petits plats ...*



Mardi 23 août à 17 h 30

Dans un décor farfelu de restaurant, trois cuisiniers attrapent les idées des enfants pour en faire des histoires. Ici, on monte les idées en neige...



Si la pandémie a empêché de nombreuses animations, quelques-unes ont quand même pu être maintenues : la désormais traditionnelle baignade des Bigoudènes en ce début d'année, la chasse aux œufs au Vallon de Moulin Mer à Pâques, la Balade gourmande, le concours des jardins fleuris et la fête du Pesked au printemps. Nous pourrions y rajouter cet été le feu d'artifice, les Festy Beach, les Estivales, les concerts de Saint-Trémeur, le festival Place aux mômes, la fête foraine, les braderies...

Sillousoune, résidant au Guilvinec dans l'ancienne école maternelle Jean Le Brun, proposera également diverses animations avec les enfants, ainsi qu'une fresque qui sera réalisée avec l'ALSH du Ty Malamok. Nous espérons par ailleurs une venue du Pluvier au port du Guilvinec au second semestre.

Et aussi...

Après sa ré-informatisation en 2021, la médiathèque a été équipée d'un nouveau logiciel.

Le terrain de basket à l'extérieur du stade a été rénové, des Leds ont été posés à la salle de tennis, et le stade et le terrain de tennis ont été mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

L'association Santé Bigoudène, et tout particulièrement son service promotion de la santé, en partenariat avec le CCAS du Guilvinec, propose une fois par mois des ateliers à destination des habitants plus de 60 ans.

Au CLC, une partie de l'équipement de la salle de spectacle a été renouvelée.

Tous les ateliers n'ont pas pu reprendre, pour des raisons majoritairement liées à la situation sanitaire, mais certaines ont affiché une belle santé : les activités musicales de Dihun, le Qi Gong, la gymnastique et le yoga pilâtes, la danse en ligne. Toutes les salles sont occupées cette année en raison du succès de ces ateliers.

L'île aux 30 cercueils : une mini-série télévisée française de 6 épisodes de 52 minutes, réalisée en 2021 par Frédéric Mermoud et diffusée sur France 2, a été tournée en partie au château de Men-Meur.

Et votre manège au Guilvinec, ouvert place de la Petite sole jusqu'à la fin de l'été de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30, attend les petits champions, en voiture ou en avion...

Nos champions, côté sport...

Tennis : Deux joueuses du club, championnes de Bretagne, se qualifient pour "Les France". Carole Fauverghe et Françoise Bosser accèdent au Championnat de France, qui a eu lieu à Roland Garros, fin juin pour Carole et début juillet pour Françoise.

Surf : Nina, Jules, Benjamin et Manoa, les surfeurs du collège Paul-Langevin sont devenus champions de Bretagne UNSS.

Voile : Gilles Colubi sera sur la ligne de départ de la Route du Rhum, le 6 novembre prochain, avec son voilier Kornog 2, un Pogo 12.50. Il fera la course en classe Rhum Mono, avec des gros monocoques, au profit de la SNSM du Guilvinec. Il sera le plus petit des 138 bateaux de la course. Pour l'instant Gilles a financé son projet tout seul, mais il cherche des sponsors.

Gaëlle Le Gall





C'est l'été à l'ALSH !

Du 11 juillet au 26 août, bienvenue à tous les enfants qui veulent faire de leurs vacances un grand moment de découvertes et de rencontres ! Une équipe de six animateurs (BAFA, surveillant de baignade et stagiaire) encadrés par la directrice Déborah Percelay et son adjointe Erika Neel, et assistés de deux agents techniques, sera présente au Ty Malamok pour les accueillir.

Avec au programme un tas d'animations : création d'un espace potager, jeux sportifs, activités de toutes sortes (manuelles et artistiques, scientifiques, d'expression...), sans compter les incontournables sorties à la plage, avec les baignades, les pique-niques et les balades sur le littoral...

Un petit aperçu des animations qui les attendent :

- une sortie au Parc de Bel-Air à Landudec
- la ferme itinérante de Morgan Coadou au Ty Malamok
- une sortie Forest School à Plonéis (atelier de pédagogie à la nature)
- de la pêche à pied avec Haliotika
- de l'initiation au hand-ball et baby hand...



Et pour les plus grands (8-12 ans), l'ALSH innove cette année en proposant à deux occasions (28 et 29 juillet et 23 et 24 août) des nuitées au camping de Penmarc'h : on s'y rend avec son propre vélo en partant de l'ALSH (avec encadrement, bien sûr!), on installe le camp, après c'est : jeux, soirée pizza en bord de mer et veillée. Tout un programme !

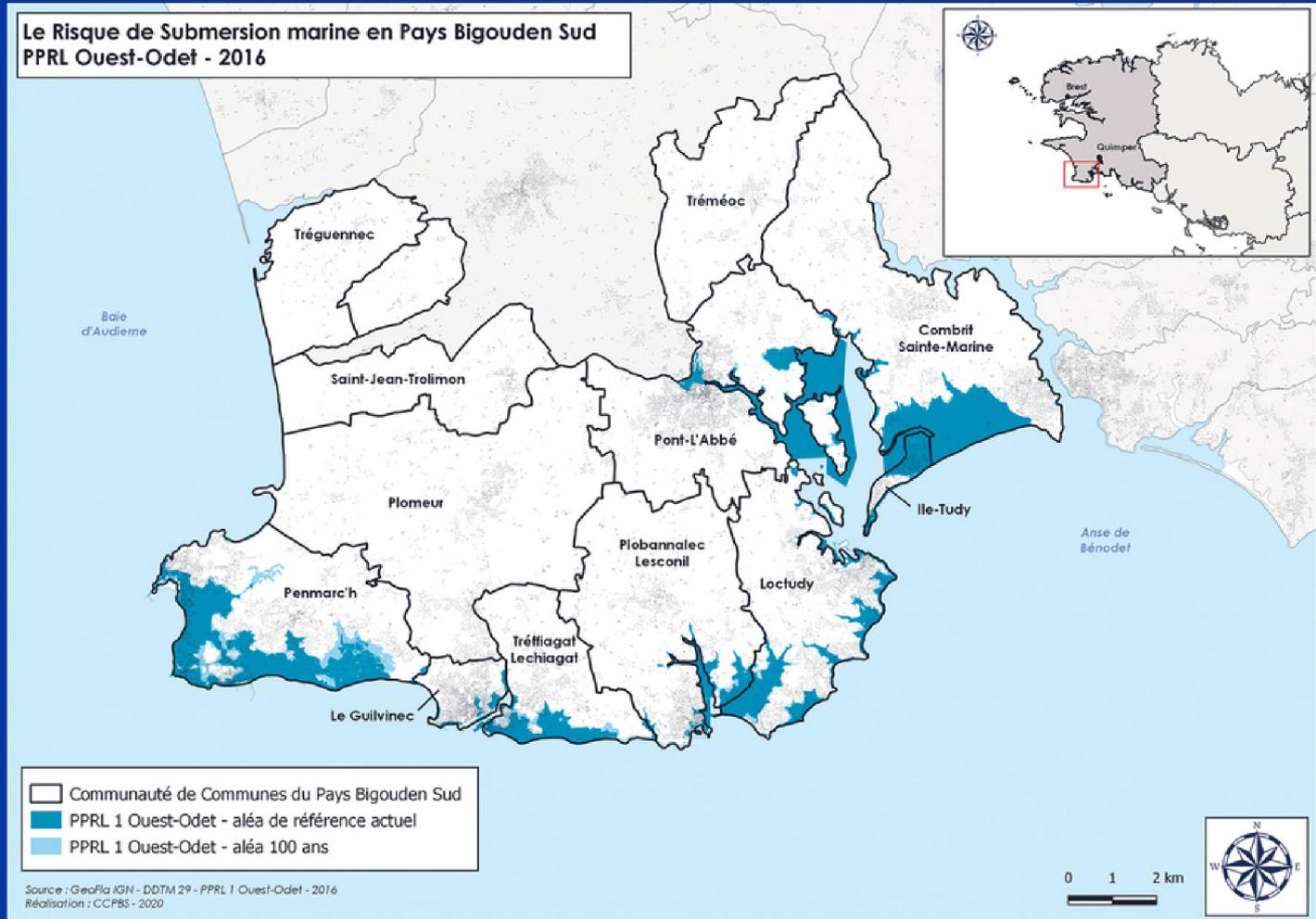
Parlons des grands du...



Installation d'un conseil municipal des jeunes, composé de 16 jeunes conseillers. La première réunion du CMJ s'est tenue le 8 janvier. Les jeunes sont encadrés par Audrey Struillou, l'élue référente, et Faustine Rivière, animatrice.

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de :
 1- Tonny Breton, 2- Louise Donnard-Boulben, 3- Yann Echallier, 4- Maceo Fenet, 5- Anaïs Le Buan, 6- Katell Le Cleac'h, 7- Hortense Lécolle, 8- Titouan Le Manach-Goenvrec, 9- Gervan Loussouarn, 10- Youenn Monfort, 11- Corentin Nedelec-Finet, 12- Gabin Rappel, 13- Elina Sarb-Courtais, 14- Célia Souron, 15- Paul Terre, 16 - Alexis Volant.





La compétence **GE - gestion - MA - milieux aquatiques - PI - prévention des inondations** - est communautaire depuis 2018. Sur l'ensemble du Pays bigouden sud, ce sont 26 zones identifiées comme étant à risque de submersion.
PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations.

BUDGET

- > **PAPI d'intention** (études) : labellisé en janvier 2019 - 30 actions - études et prévention - budget de 1 425 625 €
- > Les recettes couvrent les dépenses - Sources : financeurs (DDTM, CD 29 pour les actions du PAPI et travaux de protection) + fonds de concours des communes, réduction des attributions de compensation + taxe GEMAPI
- > Taxe GEMAPI mise en place dès 2019 : moyenne de 365 000 € / an (10 € / personne et par an)
- > Calcul de la taxe annuelle : RAC (reste à charge des dépenses d'investissement et de fonctionnement).

PERSPECTIVES

- > **PAPI complet** (travaux) : labellisé en 2023 pour mettre en œuvre les travaux programmés dans le PAPI d'intention, notamment sur les systèmes d'endiguement retenus.
- > Augmentation de la taxe GEMAPI prévue dans le cadre du futur PAPI. Seuil maximum : 40 € / personne et par an, soit une dépense de 1,5 million d'euros par an de reste à charge au maximum possible par la CCPBS.
- > Futur PAPI : travaux dès 2023 pour une durée de six ans - au moins 3,5 million d'euros de RAC pour les ouvrages de défense contre la mer pour les communes et la CCPBS.

La taxe GEMAPI est due par tous les habitants de la CCPBS, peu importe le lieu de résidence. Cette solidarité est nécessaire au vu des sommes engagées, mais la question se pose quant à la localisation et à l'usage du lieu de résidence :

- une majoration de la taxe GEMAPI pour les habitations situées en zone rouge du PPRL ou en zone soumise au risque de submersion marine permettrait de rendre cette taxe plus acceptable.
- une taxe sur les transactions immobilières destinées aux résidences secondaires situées dans les zones à risque pourrait être affectée au financement des travaux de protection. Au vu de l'augmentation prévue de la taxe GEMAPI à 40 € / personne / an, ces deux mesures permettraient de faire baisser la contribution des habitants de la CCPBS non concernés par ce problème et dont la valeur de l'habitation est bien moindre que sur le bord de mer. Ce travail peut être porté par le Vice-président en charge du dossier GEMAPI, qui est aussi le Maire de l'Ile-Tudy, commune très fortement concernée par ce problème de submersion marine, au taux de résidences secondaires le plus élevé de la CCPBS, et où des travaux importants sont prévus. Aucun ouvrage de protection lié à la taxe GEMAPI n'est prévu au Guilvinec, le travail ayant déjà été effectué par les enrochements et les Stabiplates financés par la commune.

Daniel Le Balch

Ca bouge dans les devantures du Guilvinec ! Voici les commerces qui se sont ouverts récemment sur la commune :

Aux délices du marin

Au 27 de la rue de la Marine, nouvelle boulangerie-pâtisserie artisanale. Les produits sont les mêmes que ceux de la rue Roger Guillamet



Mima D

Au 1, rue de la Paix, Martine vous propose vêtements H/F et accessoires. Conseil et relooking sur RDV. Horaires MMVS : 10-12 h et 15-18 h, dimanche 10-12 h 30



L'âme d'un rémouleur

Face au boulodrome, venez aiguiser couteaux et outils. Atelier présent toute l'année, ouvert aux particuliers et professionnels.



Mammig Burger

Aussi face au boulodrome, un foodtruck dédié aux burgers, avec frites fraîches. MMJV 11h30-14h30 et MJ 18h30-21h30 Contact : 07 80 58 62 45



L'Épicerie iodée

Algues et poissons fumés déclinés de l'apéritif au dessert. Au 12, rue de la Marine. Horaires MMJVS : 10-12 h 30 et 15-19 h, dimanche 10-12 h 30



Le Goûter bigouden

Biscuiterie artisanale éphémère au 34, rue de la Marine (biscuiterie Kersual, Plonéour-Lanvern). Horaires MMJVS : 9-12 h 30 et 15-19 h, et dimanche 8 h 30-13 h



Le Bazar Chic Du Guil

62 rue de la Marine, Alain et Catherine proposent sacs de luxe et vêtements griffés de seconde main, vêtements neufs, bijoux et accessoires. MMJVS 10-12 h 30 et 16-19 h 30, D 10-13 h



Guil'Art

Rue de la Marine, la galerie d'Hervé Perdriel et de Georges Desponds, les créateurs des 500 poissons volants dans les rues du Guilvinec et à Haliotika



N'oubliez pas de leur rendre une petite visite et d'en parler autour de vous : ils comptent sur vous !

Audrey Struillou



Nous avons été nombreux à réagir, parfois rapidement, souvent dans l'émotion, tant l'effet de sidération a été important concernant cette tragédie de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Le besoin de marquer symboliquement notre solidarité s'est manifesté en éclairant la façade de la mairie côté parvis aux couleurs du drapeau de l'Ukraine. Nous nous y sommes rassemblés le mardi pendant quelques semaines. Une subvention a été votée en conseil municipal. Par la suite, des collectes ont eu lieu dans tout le Pays bigouden. La Communauté de communes s'est saisie du dossier pour tenter d'organiser ces collectes. Des associations se sont créées, et les bonnes volontés se sont mobilisées de toutes parts.

La CCPBS a orienté son action sur l'accueil des réfugiés à Tréougy (Pont L'Abbé) pour le rationaliser. Celui-ci a pu s'effectuer dès le mois de mars grâce à des personnes généreuses : plus d'une cinquantaine de réfugiés ont posé là leurs valises et ont trouvé du réconfort et une prise en charge efficace : ils ont pu ainsi scolariser en urgence leurs enfants dans les communes du Pays bigouden.

Nous sommes malheureusement sur le temps long, mais toujours actifs : l'association "Solidarités Ukraine" est un partenaire fiable, efficace, sympathique, qui étoffe de jour en jour son réseau de bonnes volontés pour être pertinente dans son aide pour l'Ukraine et pour les réfugiés du Pays bigouden. Les mairies et les Bigoudens sont sollicités pour des dons financiers car ceux-ci permettent de cibler les achats dont les combattants ukrainiens ont besoin.

L'adresse de courriel de l'association ainsi que son téléphone sont : j.de.rechniewski@gmail.com / 06 79 50 24 48. Certains dimanches, cet été, un stand aux couleurs de l'Ukraine s'installera sur le marché : des crêpes seront proposées à la vente, ainsi que des sacs de plage.

Nous devons tous défendre la Liberté et la Vie en paix.

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 10h à 12h (permanence état-civil)
Tél. : 02 98 58 10 21
Mail : mairie@leguilvinec.com
Site internet : www.leguilvinec.com
Facebook : Ville du Guilvinec

PERMANENCES URBANISME
Le mercredi et le jeudi de 14h à 16h30
Sans rendez-vous

PERMANENCES CCAS
Le lundi et le mardi de 9h15 à 11h30
Sans rendez-vous

MÉDIATHÈQUE - ABRI DU MARIN
Tél. 02 98 58 95 13

CLC - Centre de Loisirs et de la Culture
Tél. 02 98 82 83 56

ALSH TY Malamok - Centre de Loisirs
Tél. 02.98.58.11.75

RDV avec les élus : 02 98 58 10 21

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE
Le jeudi de 9h30 à 11h30
Sur rendez-vous au 02 98 58 10 21

LES MARCHÉS
Les mardis et dimanches matins

RECENSEMENT MILITAIRE
Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

Sylvie Barbet

EHPAD MENEZ KERGOFF
02 98 58 51 66

CRECHE TI LIOU AU GUILVINEC
02 98 82 49 70

HORAIRES DE LA POSTE
Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 10 à 12 h

ETAT-CIVIL
Population au 1er janvier 2022 :
2729 habitants.
En 2021 : 17 naissances, 5 mariages
et 52 décès.

La construction de l'église paroissiale...

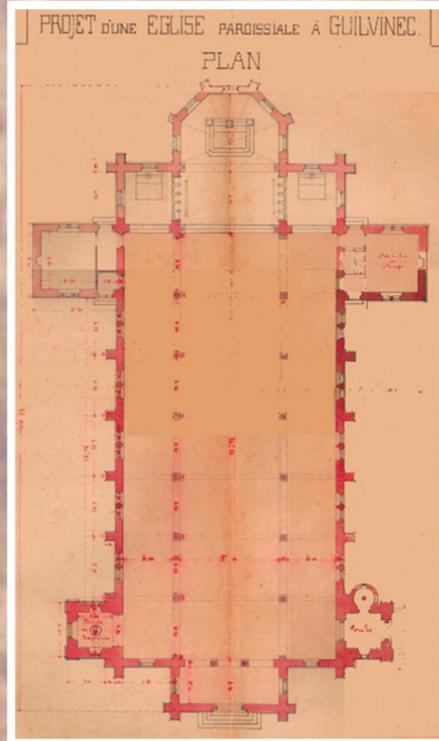
Le clocher de notre église Sainte-Anne est loin de dominer ceux des communes environnantes, mais il existe. Ce ne fut pas toujours le cas...

La grande séparation

1880 : le Président de la République, Jules Grévy, signa le décret séparant le hameau du Guilvinec de sa commune mère Plomeur, lui octroyant de ce fait le statut de commune à part entière.

La genèse de cette scission avait plusieurs facteurs : tout d'abord, un antagonisme latent entre une population composée d'agriculteurs d'un côté et de marins de l'autre, mais également le grand bond démographique au Guilvinec, dû à l'essor de la pêche et à l'installation de conserveries.

Forte de ses 2000 habitants, la toute jeune ville du Guilvinec chercha à s'ériger en paroisse ...



La chapelle Saint-Trémeur, exigüe, en mauvais état et excentrée, n'accueillait quasiment que des messes basses le dimanche.

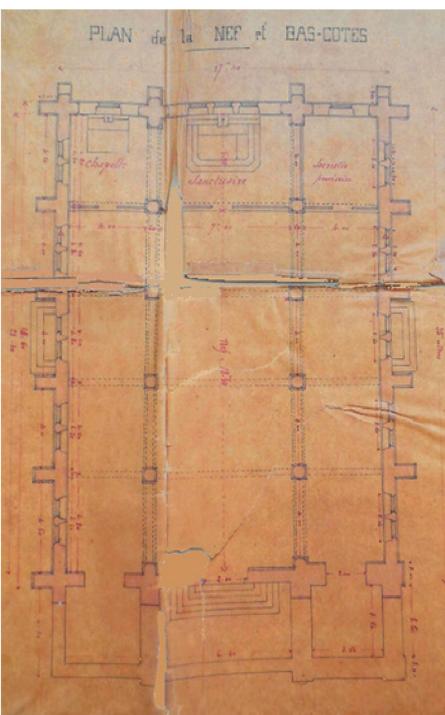
Le lieu de culte habituel des Guilvinistes était donc l'église Sainte-Thumette de Plomeur. Il leur fallait parcourir plusieurs kilomètres pour assister aux offices religieux, baptêmes, mariages et funérailles. Une souscription fut lancée en 1881 pour l'érection d'une église pouvant accueillir 2500 fidèles.

L'architecte Gustave Bigot, de Quimper, chargé du projet, dessina alors les plans d'une église de belle taille. Mais la souscription rapporta beaucoup moins qu'escompté.

Le plan initial de M. Bigot prévoyait un édifice d'une longueur de 50 m d'un bout à l'autre, avec des chapelles latérales et des pavillons.

En raison de son coût dispendieux, ce projet ne pouvait aboutir en l'état. Force fut alors pour Gustave Bigot de revoir entièrement son travail, en proposant un ensemble aux dimensions bien plus modestes, dépourvu de clocher, mais conçu de façon à pouvoir bâtir ultérieurement des extensions afin de se rapprocher du projet de départ.

L'ancienne paroisse des Glénan, délaissée, ayant finalement été transférée au Guilvinec en août 1883, la commune avait enfin la sienne. On s'occupa de chercher un terrain susceptible d'accueillir la nouvelle construction.



Le champ, en plein bourg, où trônait le « Chapeau de cardinal », rocher de belle taille servant d'amer, fut racheté par le Conseil de fabrique (ensemble de clercs et de laïcs administrateurs de la paroisse) à un propriétaire terrien pour 4 800 francs fin 1885.

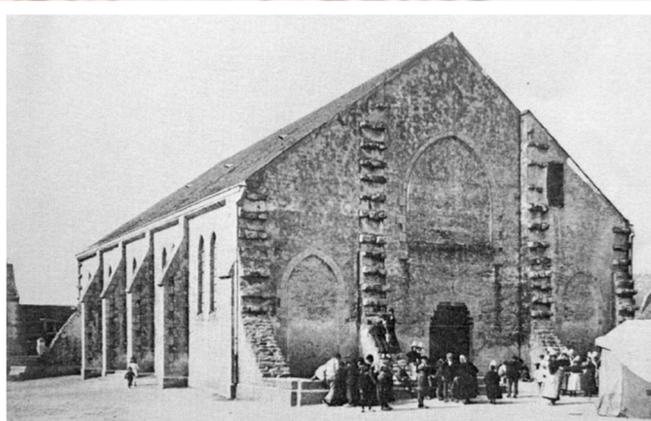
Le rocher, idéalement situé, servit ainsi de carrière. Le Maire du Guilvinec, François Le Berre, lança la première phase des travaux, le gros-œuvre, pour un montant de 28 761,30 francs.

Ils débutèrent le 19 septembre 1886, date de la pose de la première pierre par le chanoine de Penfeuntenyo, archiprêtre de Saint-Corentin. Les fondations de l'église virent alors le jour sur le site même de l'extraction.

Pendant que l'édification des murs se poursuivait, le Conseil de fabrique de son côté réussit à réunir les fonds nécessaires (47 000 francs) à la deuxième phase des travaux (couverture, zinguerie, menuiseries, serrurerie, peintures, vitrerie).

Le 16 juin 1887, le Maire signa le procès-verbal d'adjudication, qui fut approuvé par le Préfet le 18 juin. L'entreprise Bernard, de Quéménéven, fut retenue.

Les travaux étaient toujours en cours lorsque le chanoine Le Moign bénit la nouvelle église le 11 septembre 1887. Elle porta désormais le nom de Sainte-Anne, comme la chapelle des seigneurs de Kergoz en l'église Sainte-Thumette de Plomeur, dont ils étaient les fondateurs. L'église sans clocher fut tout de même dotée d'une cloche extérieure, baptisée Anne-Yvonne-Jeanne.



Les travaux de maçonnerie se terminèrent en mars 1888, mais à l'évidence les rêves d'une église de belle taille perduraient, car des pierres saillantes attendaient une future extension. Elles subsistèrent près de 40 ans.

A l'intérieur, les travaux avançaient : la chape et les voûtes furent réalisées en 1890. En 1898, le Conseil de fabrique émit le souhait d'agrandir l'église selon les plans initialement prévus, et de construire un clocher.

En 1905, avec la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, Sainte-Anne devint partie intégrante du patrimoine communal.



1914 : le Conseil de fabrique décida d'achever enfin la construction de l'église. Mais la Grande Guerre reporta encore ce dessein, et l'inflation qui s'ensuivit obligea les décideurs à réduire conséquemment l'ampleur des travaux projetés. La nef ne comporterait donc que six travées, dont la dernière serait destinée à supporter le clocher.

Le recteur Leroux réunit 32 000 francs au moyen d'une quête, ceux-ci venant s'ajouter aux 40 000 francs de réserve de son prédécesseur, le recteur Morizur.

L'architecte Charles Chaussepied, successeur de feu Gustave Bigot, fut chargé du projet. Il dessina alors un premier plan, qui reçut l'approbation du Préfet le 17 juillet 1923.

On lança l'adjudication, qui fut totalement infructueuse, aucune entreprise n'ayant candidaté.

Le projet fut à nouveau ajourné. Jusqu'au jour où M. Le Gall, nouveau recteur en charge de la paroisse du Guilvinec, contacta l'entrepreneur Michel Mazé, de Brasparts.

Mais, pour des raisons financières, le cours du franc étant fluctuant, de nombreuses nouvelles modifications durent être apportées au plan pour le simplifier. Ainsi, la hauteur du clocher fut réduite drastiquement.

Approuvés le 16 juin 1926, les travaux débutèrent en juillet. Ceux-ci devaient se monter à 141 198,80 francs.

Au mois d'avril 1927, on posa la charpente, en août, la couverture des bas-côtés. La façade sud et la base du clocher furent achevées en octobre.

Le clocher sans toiture ne comportait qu'une dalle en ciment, et la balustrade qui devait être de pierres de taille fut réalisée en béton moulé pour satisfaire aux techniques en vogue.



En 1933, pour les 50 ans de la paroisse, Sainte-Anne reçut trois nouvelles cloches. Mais la dalle les surplombant ne faisait pas vraiment obstacle aux intempéries.

Dans les années 60, leur état devint préoccupant. Le Conseil municipal de l'époque refusa plusieurs fois de financer leur réparation.

Ce fut également dans les années 60 que Jean Mingam, artiste peintre, dessina les vitraux, et que les baies du chevet furent murées.

Les années 70 virent plutôt des aménagements intérieurs.

Ce n'est qu'en 1993 que la municipalité engagea de gros travaux pour étanchéifier le clocher, en le dotant enfin d'une toiture, au sommet de laquelle trône l'emblématique coq sur sa girouette.

FESTIVAL PHOTO DU GUILVINEC

BRETAGNE⁰⁶

L'HOMME ET LA MER

12^E ÉDITION



© LE LEGS DE MAURICE ET EMILIE - TERRE-NEUVAS



FESTIVAL
PHOTO
DU GUILVINEC

L'homme et la mer

1^{ER} JUIN

30 SEPT 2022